

Les plages du Débarquement au patrimoine de l'Unesco appel au soutien du public

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 30 Mai 2013 00:00 -

La Région Basse-Normandie a lancé jeudi un appel au public pour qu'il soutienne sur Internet ses efforts en vue d'une inscription des plages du Débarquement au patrimoine de l'humanité de l'Unesco, à un an du 70e anniversaire du D-Day du 6 juin 1944.

"Les Bas-Normands, les visiteurs français et internationaux" sont invités à appuyer cette candidature via le site www.liberte-normandie.com, créé cette semaine, est-il précisé dans un communiqué.

L'opération a été baptisée "Liberté j'inscris ton nom", en référence au poème de Paul Eluard, car "la liberté est la valeur universelle que porte ce projet", a souligné le président du conseil régional de Basse-Normandie, Laurent Beauvais (PS), lors d'une conférence de presse.

La région souhaite déposer formellement son dossier auprès des ministères concernés début 2014.

Le président François Hollande a assuré en juin 2012 qu'il apportait "tout le soutien de l'Etat" à cette initiative mais "il y a encore de travail" et "il y a de la concurrence" avant que le dossier ne soit présenté par le gouvernement à l'Unesco, a prévenu M. Beauvais.

La candidature de ces plages est motivée par la volonté de faire perdurer leur fréquentation touristique, alors que les vétérans sont de moins en moins nombreux et leurs descendants plus âgés, a-t-il expliqué.

La région a aussi en vue des travaux pour rénover par exemple certaines barges du port artificiel d'Arromanches (Calvados) qui se dégradent au fil du temps, a précisé M. Beauvais.

Le projet de parc éolien offshore de Courseulles, à 10 km des côtes, sera intégré à la candidature à l'Unesco. "Modernité et mémoire sont compatibles. Le Havre a ainsi réussi à conjuguer Unesco et développement portuaire massif", a souligné M. Beauvais, alors que les opposants à ce parc jugent les deux démarches incompatibles.

En pratique, la région espère que sa candidature sera validée par le Comité des biens français du patrimoine mondial avant les commémorations du 70e anniversaire du Débarquement en juin 2014.

Il appartiendra alors au gouvernement de choisir un ou des sites sur la liste établie par ce Comité avant de les proposer à l'Unesco. Le processus dure ensuite encore de trois à cinq ans, selon un conseiller de M. Beauvais.

Les cinq plages du D-Day (Utah, Omaha, Gold, Sword et Juno) affichent près de cinq millions de visites chaque année, selon la Région Basse-Normandie.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Les plages du Débarquement au patrimoine de l'Unesco appel au soutien du public](#)